

République
Française

Département de
Seine
et Marne

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

De la Commune de FAREMOUTIERS

Nombre de membres

Afférents au Conseil
Municipal : 23

En exercice : 21

Qui ont pris part à la
délibération :
19

Séance du 11 septembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 11 septembre, à 20 heures 00,

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur CAUX Nicolas, Maire.

**Date de la
convocation :**
04/09/2025

Présents : Nicolas CAUX, Marie-Claude POVIE, Benjamin PARAVY, Nathalie DEPLANQUE, Didier COLIN, Isabelle TARQUIN, Bruno DUMONT, Sonia HABAY, Alain BENOIST, Lysiane CAVIC, Frédéric BOUIGE, Jean-Pierre MIHALJEVIC, Bertrand CHIGOT, Donatienne PIPART, Marie-Thérèse LEMAY, Michel CLOUET

Pouvoirs : Muriel BERNARD a donné pouvoir à Marie-Claude POVIE
Isabelle AUBERTIN a donné pouvoir à Sonia HABAY
Cindy BERTOT a donné pouvoir à Isabelle TARQUIN

Absents excusés :

Secrétaire de séance : Marie-Claude POVIE

Délibération n°2025/036

Objet de la délibération : **SDESM : DEMANDE DE SUBVENTION POUR TRAVAUX SOUS MAITRISE D'OUVRAGE COMMUNALE DANS LE CADRE DU PROJET DE RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Vu le projet de rénovation de l'éclairage public approuvé par le conseil municipal en date du 2 juin 2026, dans le cadre d'une demande de subvention effectuée auprès de la Région Ile de France, en cours d'instruction, sur la base d'un taux d'intervention de 50% dans la limite d'une subvention régionale de 150 000€.

Vu l'appel à projet de travaux sous maîtrise d'ouvrage communale.

Vu que les travaux sont prévus pour l'année 2026, sous condition d'obtention des subventions,

Considérant le montant du projet s'élevant à 265 376.90 €

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de solliciter le SDESM dans le cadre de l'appel à projet de travaux sous maîtrise d'ouvrage communale, à hauteur de 20 % du montant total des travaux, à savoir 53 075.38 €

Envoyé en préfecture le 16/09/2025

Reçu en préfecture le 16/09/2025

Publié le 16/09/25

ID : 077-217701762-20250911-2025_036-DE

Bessey
Cervault

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Autorise Monsieur le Maire à solliciter le SDESM dans le cadre de l'appel à projet de travaux sous maîtrise d'ouvrage communale, pour un montant d'aide de 53 075.38 €.

Le Maire,
Nicolas CAUX



Le secrétaire de séance
Marie-Claude POVIE